

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 juillet 2010
Français
Original : anglais

**Note verbale du 18 juin 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Mission permanente
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre de S. E. M. Hoshyar Zebari, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq (voir annexe), communiquant le rapport trimestriel relatif au plan d'action et à l'échéancier nécessaires pour opérer la transition aux nouvelles dispositions régissant le Fonds de développement pour l'Iraq, conformément à la résolution 1905 (2009) du Conseil de sécurité (voir pièce jointe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer aux membres du Conseil de sécurité le texte de la présente lettre et de son annexe, comme document du Conseil.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



**Annexe à la note verbale datée du 18 juin 2010 adressée
au Président du Conseil de sécurité par la Mission
permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Bagdad, le 18 juin 2010

Conformément au paragraphe 5 de sa résolution 1905 (2009), dans laquelle le Conseil de sécurité a prié le Gouvernement iraquien de lui faire rapport tous les trimestres en présentant un programme et un échéancier de transition aux nouvelles dispositions du Fonds de développement pour l'Iraq, j'ai le plaisir de vous faire tenir ci-joint le deuxième rapport trimestriel du Gouvernement iraquien (voir pièce jointe) qui rend compte des progrès réalisés au regard du plan d'action et du contrôle.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer dès que possible le texte de la présente lettre et de sa pièce jointe aux membres du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(Signé) Hoshiyar **Zebari**

Pièce jointe

Deuxième rapport trimestriel du Gouvernement iraquien

Conformément au paragraphe 5 de la résolution 1905 (2009) du Conseil de sécurité et comme suite à la lettre du Ministre iraquien des affaires étrangères datée du 18 mars 2010 et de son annexe, communiquant le premier rapport trimestriel du Gouvernement (S/2010/308) et compte tenu également des observations formulées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2010/166) établi en application du paragraphe 3 de la résolution susmentionnée du Conseil, le Gouvernement iraquien fait part des éléments d'information ci-après :

1. Questions traitées dans le cadre du plan d'action et de l'échéancier pour la transition aux nouvelles dispositions régissant le Fonds de développement pour l'Iraq

Le Gouvernement iraquien a indiqué dans son premier rapport trimestriel qu'il entendait conserver le mécanisme mis en place actuellement pour le dépôt des recettes des exportations de pétrole, consistant en un compte principal tenu par la Banque centrale iraquienne et ouvert auprès de la Banque fédérale américaine de réserve de New York. Un sous-compte distinct sera également ouvert dans la même banque et alimenté grâce au transfert de 5 % des recettes d'exportation du pétrole (ou un pourcentage inférieur dont on conviendra par la suite) à des fins de dédommagement.

La Banque centrale iraquienne a obtenu l'aval de la Banque fédérale de réserve de New York pour l'ouverture de ces comptes, comme l'indique la lettre de son président (voir pièce jointe 1), en date du 19 mai 2010, adressée au Gouverneur de la Banque centrale iraquienne. Pour ce qui est des efforts du Gouvernement iraquien visant à obtenir la garantie des dépôts de la Banque centrale iraquienne et des fonds du Gouvernement iraquien, conformément à l'autorité juridictionnelle des pays où l'Iraq souhaite ouvrir des comptes, les contacts entrepris par les autorités compétentes irakiennes auprès de la Banque fédérale de réserve ou d'autres banques indiquent que les garanties offertes par celles-ci demeurent insuffisantes par rapport aux protections que peut offrir une résolution adoptée par le Conseil de sécurité au titre du Chapitre VII de la Charte. Le Gouvernement iraquien entend donc poursuivre ses efforts en vue de prendre une décision appropriée, après avoir contacté de nouveau les instances compétentes. Il sera en mesure de définir sa position à cet égard dans le prochain rapport trimestriel, à la suite des contacts qu'il aura entrepris auprès des banques et des accords auxquels il sera parvenu, qui lui permettront de régler les créances héritées de l'ancien régime.

Un accord a été conclu avec la société Pricewaterhouse Coopers (PwC) en vue de la vérification des comptes du Fonds de développement pour l'Iraq pour 2010 : PwC a été choisie parmi trois grandes firmes internationales qui ont répondu aux appels d'offres. L'accord a été signé avec le Gouvernement iraquien. Le Comité d'experts financiers a fait savoir sur son site Web qu'il souhaitait maintenir cette procédure l'année prochaine.

2. **État des dettes et créances et programme du Gouvernement iraquien s'agissant des accords bilatéraux conclus avec des États qui ne sont pas membres du Club de Paris**

Accords bilatéraux conclus avec des États qui ne sont pas membres du Club de Paris. L'Iraq a indiqué dans son premier rapport trimestriel qu'il était parvenu à régler ses dettes avec 55 États non membres du Club de Paris et qu'il n'avait pas trouvé d'accord avec 13 pays cités dans le premier rapport trimestriel (S/2010/308). L'Iraq attend toujours que les pays concernés donnent leur réponse pour convenir d'une date pour signer les accords ou pour les accords bilatéraux dont le texte leur a été transmis.

Le Gouvernement iraquien poursuit les contacts avec ces pays afin de parvenir à un arrangement qui soit acceptable pour les deux parties. À cet égard, le Ministre iraquien des finances a adressé le 18 mai 2010 des lettres de confirmation à ses homologues de Turquie, du Pakistan, de Pologne et du Brésil, proposant l'envoi de délégations officielles du Ministère des finances ainsi que de son conseiller financier en juin et en juillet 2010 pour discuter des détails du règlement des dettes conformément aux règles du Club de Paris. Le Gouvernement iraquien attend les réponses qu'ils fourniront à la proposition de son ministre des finances et tiendra le Conseil de sécurité informé de ses démarches. Il tient à indiquer que les créances détenues par certains pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe représentent la plus grande part de ces dettes. Malgré les efforts persistants du Gouvernement iraquien et les décisions prises lors des sommets arabes à cet égard, dont le plus récent s'est tenu le 28 mars 2010 à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), en vue de régler ces dettes, l'Iraq n'a pas obtenu les réponses souhaitées à ce jour. Il serait opportun que les États frères et amis contribuent à accélérer le règlement de ces dettes ou la signature des accords proposés.

Créances commerciales. Conformément à la proposition susmentionnée, le Gouvernement iraquien a évoqué la question dans son premier rapport trimestriel ainsi que dans le programme adopté pour liquider les créances. Sur cette base, trois sociétés britanniques viennent d'accepter de participer à des négociations en vue du rachat intégral des dettes au taux de 10,25 % de la valeur d'origine, et l'affaire devrait être rapidement conclue. Il s'agit des sociétés suivantes :

1. Mass Property and Investment Ltd.
2. Universal Plant and Machinery Ltd.
3. Millards Projects Ltd.

Ce qui préoccupe le Gouvernement iraquien à cet égard, c'est la possibilité qu'un certain nombre de créanciers commerciaux n'aient pas enregistré les créances qu'ils détiennent. Le Gouvernement iraquien ne connaît donc pas le nombre de créanciers entrant dans cette catégorie, mais demeure résolu à régler totalement les dettes et créances héritées de l'ancien régime jusqu'à leur liquidation complète, et demande à la communauté internationale de continuer de l'aider à cet égard et notamment de lui fournir des conseils sur la façon d'identifier les créanciers commerciaux qui n'ont pas enregistré leurs créances.

Contrats subsistant du programme « pétrole contre nourriture ». En référence aux paragraphes 20 et 21 du rapport du Secrétaire général (S/2010/166), le Gouvernement iraquien souhaite indiquer que les créances dont l'ONU a demandé le

règlement dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » étaient au nombre de 65 au 30 avril 2010. Au vu de l'importance accordée par le Gouvernement iraquien à la question, la Commission ministérielle constituée par décision du Conseil des ministres 2010 sous la présidence du Vice-Premier Ministre chargé des affaires économiques et les parties compétentes, a été chargée d'examiner l'ensemble des créances en suspens et a décidé d'en régler 26. Pour les autres, elle n'a pas trouvé de justificatifs de réception de marchandises et a décidé en conséquence qu'aucun versement ne serait effectué.

Autres créances héritées de l'ancien régime. Les instances compétentes iraqiennes ont élaboré un projet d'accord juridique pour régler les créances, dans le cadre d'un accord global négocié entre le Gouvernement iraquien et le gouvernement du pays concerné. Cet accord est actuellement à l'étude. Une fois l'accord approuvé, le Gouvernement iraquien pourra traiter de ces questions et les régler définitivement.

3. Évaluation des progrès accomplis dans le renforcement du contrôle financier et administratif du Fonds de développement pour l'Iraq

a) Les ministères et entités qui ont établi leur organigramme sont au nombre de 41, une partie a été soumise au Conseil des ministres pour approbation. En plus des lois citées dans le précédent rapport, deux lois relatives au Ministère des émigrés et des déplacés et au Ministère du plan et de la coopération pour le développement ont été publiées au Journal officiel.

b) Le Ministère des finances s'acquitte des tâches qui lui ont été confiées. Celles-ci sont actuellement réexaminées et seront renforcées.

c) Après la promulgation de la loi relative au Conseil central de la fonction publique (voir S/2010/308), le Comité mis en place au sein du Conseil des ministres continue d'auditionner les candidats ayant les compétences et les capacités nécessaires pour être affectés à des postes au sein de l'organe nouvellement constitué, qui a pour mission de sélectionner et de former le personnel administratif en Iraq.

d) Le Ministère des finances a commencé à établir un recueil des instructions financières qui seront diffusées le mois prochain aux ministères et entités concernées, aux fins de les appliquer.

e) Mise en place d'un système global de mesure et de calibrage : le Ministère du pétrole a présenté un état des progrès accomplis au 31 mai 2010 (pièce jointe 2). Le retard dans la mise en place des compteurs par rapport au plan approuvé est dû aux pratiques administratives applicables en matière d'importation et de financement de l'exécution des marchés. Le Ministère s'emploie à aplanir ces obstacles. Pour mettre l'accent sur la transparence dans le domaine de la production pétrolière, l'Iraq s'est joint à l'Initiative de transparence des industries extractives (voir pièce jointe 3), qui contient les évaluations des instances internationales qui saluent à l'unanimité l'aspect positif des mesures prises à cet égard par le Ministère du pétrole.

f) Un comité ministériel de haut niveau a été constitué pour surveiller les fonds irakiens à l'étranger et essayer d'obtenir leur recouvrement par des procédures légales et notamment à travers le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003). Le Comité est parvenu à obtenir des jugements en sa

faveur qui ont permis le recouvrement de 300 millions de dollars en Suisse et de 25 millions d'euros en France, ainsi que d'autres actifs immobilisés.

g) Mise au point de l'état financier définitif pour 2008. Le dernier bilan, en cours d'élaboration, devrait faire l'objet d'un débat au Conseil de contrôle financier en juillet 2010.

h) Suite donnée aux observations formulées par les vérificateurs externes du Fonds de développement pour l'Iraq pour 2007 et 2008 : dans le cadre de réunions périodiques avec les présidents du Comité de contrôle financier actifs auprès des instances compétentes et avec leurs représentants, il a été donné suite à un grand nombre de ces observations. On a identifié les raisons pour lesquelles il n'a pas été donné suite aux autres observations faites par la société d'audit internationale. On trouvera ci-après l'état d'application des observations :

<i>Observations appliquées</i>	<i>Observations en cours d'application</i>	<i>Observations devant être appliquées</i>	Total
159	98	34	291
55 %	34 %	11 %	100 %

On notera que les observations devant être appliquées font l'objet d'un suivi et seront appliquées après la publication du présent rapport, cependant, de par leur nature, elles exigent une réforme structurelle allant de pair avec les mesures juridiques et administratives évoquées ci-dessus.

Pièce jointe 1

FEDERAL RESERVE BANK of NEW YORK

33 LIBERTY STREET, NEW YORK, NY 10045-0001

WILLIAM C. DUDLEY
PRESIDENT

May 19, 2010

Governor Sinan Al-Shabibi
Central Bank of Iraq
Al-rasheed Street
Baghdad, Iraq

Re: Development Fund for Iraq

Dear Governor Shabibi:

Your May 12, 2010 letter describes the creation of the Development Fund for Iraq in 2003 and notes that the Central Bank of Iraq has continuously held DFI assets in an account here denominated in U.S. dollars since then. The Federal Reserve Bank of New York is agreeable to continuing this arrangement after December 31, 2010. We also note your interest in possible currency and geographic diversification. Please let us know if we can be of assistance in those matters.

We have followed with interest the efforts taken by Iraq to put in place successor arrangements for the management of the Development Fund for Iraq and a suitable oversight regime to replace the International Advisory and Monitoring Board. Perhaps more importantly, we have noted Iraq's success in resolving debts and claims inherited from the previous regime.

Please let us know if there are additional ways that we might contribute to the success of these promising developments.

Very truly yours,

*William C. Dudley*T 212.720.6180 | F 212.720.6081 | E William.dudley@ny.frb.org | W www.newyorkfed.org

Pièce jointe 2

**État relatif à l'installation des compteurs et au transfert de propriété,
arrêté au 31 mai 2010**

	1	2	3	4	5	6	7	8	
<i>Société</i>	<i>Compteurs existants/ installés avant le plan/ compteurs provisaires</i>	<i>Nombre de compteurs fournis conformément au plan actualisé</i>	<i>Nombre de compteurs conformément au plan et installés au 31 mars 2010</i>	<i>Nombre total de compteurs au 31 mars 2010 (1+3)</i>	<i>Nombre de compteurs à installer en avril et mai 2010</i>	<i>Nombre de compteurs effectivement installés en avril et mai 2010</i>	<i>Écart en avril et mai 2010 (5 – 6)</i>	<i>Nombre total de compteurs installés au 31 mai 2010 (4+6)</i>	<i>Observations et raison de l'écart</i>
1. North Oil	10	188	–	10	–	–	–	10	10 compteurs ont été installés à la station de Feshkhabour. Des appareils de calibration, des débitmètres et des logiciels ont été demandés. 78 ont été calibrés et la firme attend que le contractant lui fournisse des listes d'étalonnage. 16 dispositifs-radar ont été livrés et devraient être installés d'ici à la fin de septembre 2010. La société continue de passer commande et entamera l'installation des équipements en novembre 2010.
2. South Oil	24	137	14	38	–	–	–	38	12 compteurs ont été installés au port de Khor Al-Amayah, 1 compteur sur le pipeline stratégique, 1 compteur à la raffinerie de Bassorah et 24 compteurs au terminal pétrolier de Bassorah.
3. Maysan Oil	7	65	12	19	–	–	–	19	7 compteurs provisoires ont été installés du fait de l'absence de dispositif de calibrage et de débitmètre. Ils sont utilisés jusqu'à la livraison des équipements commandés.
4. Raffineries du Nord	–	239	187	187	1	4	–	191	–

	1	2	3	4	5	6	7	8	
<i>Société</i>	<i>Compteurs existants/ compteurs installés avant le plan/ compteurs provisoires</i>	<i>Nombre de compteurs fournis conformément au plan actualisé</i>	<i>Nombre de compteurs conformément au plan et installés au 31 mars 2010</i>	<i>Nombre total de compteurs au 31 mars 2010 (1+3)</i>	<i>Nombre de compteurs à installer en avril et mai 2010</i>	<i>Nombre de compteurs effectivement installés en avril et mai 2010</i>	<i>Écart en avril et mai 2010 (5 – 6)</i>	<i>Nombre total de compteurs installés au 31 mai 2010 (4+6)</i>	<i>Observations et raison de l'écart</i>
5. Raffineries du Centre	–	592	68	68	20	16	4	84	L'écart est imputable à l'absence de fonds, au retard dans l'ouverture de la lettre de crédit de la part de la Trade Bank of Iraq, à la lenteur de l'acheminement des produits et aux retards de livraison.
6. Raffineries du Sud	8	137	1	9	13	7	6	16	7 compteurs provisoires ont été installés et seront utilisés jusqu'à la réception des équipements commandés. Un compteur avait été installé avant la date d'application du plan actualisé et sera remplacé dès la livraison des équipements commandés.
7. North Gas	–	69	27	27	–	–	–	27	–
8. South Gas	–	20	3	3	3	–	3	3	L'écart est dû à l'absence de fonds, au retard dans l'ouverture de la lettre de crédit de la part de la Trade Bank of Iraq, à la lenteur de l'acheminement des produits et aux retards de livraison.
9. Pipelines	–	410	360	360	10	–	10	360	
10. Distribution des produits pétroliers	–	2 992	695	695	85	–	85	695	
11. Distribution du gaz	–	49	3	3	12	4	8	7	16 dispositifs d'équilibrage de pont ont été reçus et seront installés en juin 2010.
Total	49	4 898	1 370	1 419	144	31	116	1 450	

Note : On n'a pas relevé d'écart en ce qui concerne les compteurs des terminaux pétroliers. Des progrès ont en fait été accomplis à cet égard comme le montre clairement la première colonne (lignes 1 à 3). Les écarts relevés dans le tableau concernant les compagnies qui fournissent des produits à l'intérieur de l'Iraq sont imputables aux problèmes de sécurité et aux délais de livraison des autorisations liées à l'acheminement des produits.

Pièce jointe 3

Summary report: Iraq Companies Workshop

Iraq Companies Workshop

LOCATION, DATES	Dubai, 6-7 2010.
PARTICIPANTS	About 50 individuals representing the following companies: Occidental, ExxonMobil, Shell, Lukoil, Petronas, ENI, Total, Petrobras, Nippon Oil, BP, CNPC, Sinochem, Sonangol, PetroVietnam Oil Supply and Trading, UNIPPEC Asia, China ZhenHua Oil, and ConocoPhillips. See photo attached. The meeting was chaired by Iraq EITI National Coordinator, Alaa El-Deen, with also participation from the Head of the SOMO, the Iraq Oil Marketing Company. Eddie Rich, Deputy Head of the EITI International Secretariat presented on the international aspects of the EITI and on how to report. Graham Lee from Global Witness came to present on the benefits for companies of engaging with civil society. Apologies received from Deputy Oil Minister, Yahia Said from the World Bank, and Statoil.
SUMMARY	The Iraq EITI hosted a seminar for all its oil operators and buyers in Dubai on 6-7 June. Around 20 companies from Asia, Europe, America, and Africa, participated in the workshop which, for many of them, was a first introduction to the EITI process. The Iraq EITI will be the first to include the publication of revenues from the export sale of oil and thus engages oil traders in the process. The meeting also saw ExxonMobil, CNPC, and Shell, elected to the IEITI Council. This is the first time a Chinese company is to be represented on an EITI multi-stakeholder group. Iraq plans to produce their first EITI report early in 2011. A first opportunity for EITI to engage with many of the above companies. The meeting afforded an induction for these companies and it was an impressive from Alaa to engage companies at the national level in a deeper way than I have seen in any other implementing country. The first case of a Chinese company being elected to a multi-stakeholder group. Following a free and fair election as observed by Global Witness and Eddie Rich, ExxonMobil, CNPC, and Shell were elected to the IEITI Council. Statoil also stood, but since they were not there they were not elected.

Trading contracts will in future include a requirement to comply with IEITI requirements. The The Head of SOMO read out some wording which was agreed by all.

Company-by-company disaggregation of payments will be a challenge in Iraq. Most companies resisted company-by-company publication of export purchases. They feel that agreed prices are even more sensitive than the operational payments, and even with total purchase figures (rather than per barrel), disaggregated figures are too open to analysis. If the Government want to push EITI good practice they may wish to mandate disaggregated figures, though this is not required by EITI.

The IEITI is still awaiting the MDTF funding to be released.

Next steps:

- There will be a similar civil society constituency meeting in Baghdad at end of this month. Eddie Rich will strongly encourage participation from Revenue Watch Institute and Publish What You Pay International.
- The first IEITI Council meeting should take place in July. The EITI International Secretariat and other international stakeholders are willing to provide training to Council members alongside that meeting.

**Eddie Rich
Deputy Head
and Regional Director for Anglophone/Lusophone Africa and
Middle East
EITI International Secretariat**





Mr Alaa Mohie El-Deen
National Secretary
Iraq Extractive Industries Transparency Initiative
Bagdad
Iraq

19 March 2010

THE EITI WELCOMES IRAQ AS AN EITI CANDIDATE COUNTRY

Dear Sir,

Following your letter of 23 January, I am delighted to announce that the Board of the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) has accepted the application of Iraq to become a Candidate country. The Board made its decision at a meeting on 10 February in Oslo. They warmly welcomed Iraq into the Initiative and highly praised the commitment of the government and the work done so far. Each country has two years from becoming a candidate to complete Validation to become an EITI Compliant country. Iraq is thus requested to complete compliance and validation by 9 February 2012.

To support this process, we will continue to provide technical assistance and training as appropriate to the members of your stakeholder group and yourself. I also understand that the World Bank, the Government of the United States, Revenue Watch Institute, and others, are willing to support your efforts. I understand that the next step is to formally constitute your EITI Stakeholder Council and proceed with the production of a first report. The Board also warmly welcomed the proposed incremental expansion of the scope of the IEITI to include domestic use of oil and gas, the value of non-cash export transactions, and signature bonuses.

I wish you the greatest success in implementing the EITI.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Eigen', is written over a horizontal line.

Dr. Peter Eigen
Chairman

cc. Hon Ali Al-Alaq, General Secretariat of Ministers Council
H.E. Hussein Al-Shahristani, Minister of Oil

EITI Chairman's Office Wilhelmstrasse 67, 10117 Berlin, Germany www.eiti.org
Tel +49 30 200 59 71 13 Fax +49 30 200 59 71 19 Email chairman@eiti.org



Published on *Extractive Industries Transparency Initiative* (<http://eiti.org>)
[Home](#) > [News & Events](#) > [News](#) > Printer-friendly

Iraq recognized as an EITI Candidate



Iraq ^[1] has become a Candidate country ^[2] within the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), the global standard for improved transparency in the oil, gas and mining sector. This was announced today by the EITI International Board after its meeting in Oslo earlier this week.

Iraq had at the end of 2008 115 billion barrels of proven oil reserves, making it the country with the third largest reserves in the world and 9.1% of the world's total reserves. The government of Iraq has committed to publish all the revenue from export sales from its oil sector. Equally, international companies buying oil from Iraq will publish what they have paid to the government. Overseen by a multi-stakeholder group with representatives from national government, companies and civil society, these figures will then be reconciled and published in an EITI Report.

One month ago, Noori Al-Maliki, Prime Minister of Iraq launched Iraqi EITI at a launch conference in Baghdad. Together with the Minister of Oil, Dr Hussain Al-Shahristani, they committed the government of Iraq to hold itself to account to its people, and the companies with whom it deals.

At the launch of the Iraqi EITI, Peter Eigen, Chair of the EITI, sent a greeting which included the following: "With well managed oil resources, the future of the Iraqi people could be very bright. For those of us who have spent our career tackling the root causes of corruption and conflict, and for the whole international community which follows Iraq closely, the Government's plan to implement the EITI is a massive signal of Iraq's determination to build a brighter future."

On the announcement of Iraq's candidature, EITI Board Member Julie McDowell, the Head of Sustainable and Responsible Investment at Standard Life Investments, said "The institutional investment community will welcome the news that Iraq is an EITI Candidate country. The high standards of accounting and reporting inherent in the EITI are attractive to investors seeking to minimise risk, by ensuring greater openness and a more level playing field in the business environment."

EITI Board Member Reidar Gjørum, Senior Vice President of Statoil, said "With its vast oil reserves, Iraq has now a opportunity for economic and societal development. Improving transparency and governance is necessary if the resources are to lead to growth and sustainability. The international oil companies in Iraq like Statoil welcome the commitment of the government of Iraq to conduct all our transactions with them in a transparent manner."

Iraq now has two years to implement the EITI standard and undergo an EITI Validation [3] in order to become an EITI Compliant country [4].

For further information about EITI implementation in Iraq, contact Regional Director Eddie Rich [5] at the EITI International Secretariat.

- Candidate Country
- Iraq

Source URL (retrieved on 18 Jun 2010 - 01:08): <http://eiti.org/news-events/iraq-recognised-eiti-candidate>

Links:

- [1] <http://eiti.org/Iraq>
- [2] <http://eiti.org/countries/candidate>
- [3] <http://eiti.org/Validation>
- [4] <http://eiti.org/countries/compliant>
- [5] <http://eiti.org/erich>